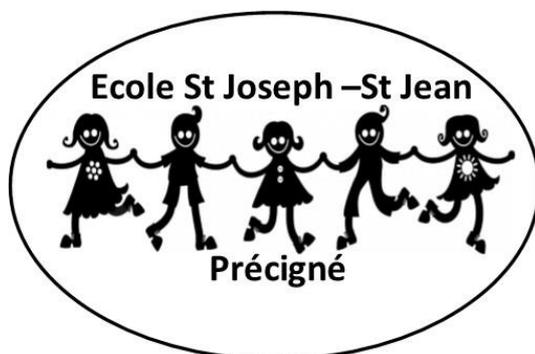




## **FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE** **SAINT JOSEPH - SAINT JEAN**



**Deux associations de parents au service  
de vos enfants,  
de l'équipe éducative,  
et, de vous parents**



*Accueil, services,  
conseils aux parents*



*Partenariat avec la  
communauté éducative*

**Une association de parents pour que la vie à l'école de vos enfants soit réussie.**

**L'APEL regroupe des parents au sein d'un bureau** qui se réunit tout au long de l'année pour :

- ❖ échanger avec l'équipe éducative sur les projets de classes et d'école
- ❖ soumettre les remarques et demandes des parents
- ❖ désamorcer et régler les problèmes
- ❖ organiser différentes manifestations pour les enfants, les parents
- ❖ représenter les parents aux différentes commissions (restauration, conseil d'établissement, etc.)

**L'APEL sollicite tous les parents** pour la préparation et l'organisation des fêtes, des tombolas, des marchés qui ponctuent l'année scolaire et ainsi c'est l'occasion de se rencontrer dans un climat de convivialité et d'échanges.

*Solidarité de parents*

**CHAQUE PARENT PEUT AINSI PARTICIPER  
SELON SES ENVIES, SELON SA DISPONIBILITE**

*Représentation  
des parents*

- ➔ Intégrer le bureau,
- ➔ Donner un coup de main ponctuel le jour J d'une manifestation,
- ➔ Venir aux ateliers bricolage ou fournir du matériel utile,
- ➔ Et tout simplement, répondre dans les temps aux demandes faites par l'APEL dans le cahier de votre enfant au cours de l'année scolaire

Les manifestations organisées dans l'année :

➔ **les manifestations pour récolter des fonds** et aider aux projets pédagogiques des classes (achat de petit matériel, d'abonnements, participation à des spectacles, des sorties, des classes découvertes).

- ❖ Ventes de brioches, de sapins...
- ❖ Tombola et Marché de Noël
- ❖ Soirée loto début avril

*Respect du projet éducatif*

➔ **les manifestations pour les enfants**

- ❖ Marché des enfants avant chaque congé
- ❖ kermesse en association avec l'OGEC
- ❖ sensibilisation sur des thèmes divers (respect, hygiène, etc.)

*Interlocuteur entre  
parents et instances*

**L'APEL est un réservoir d'idées et de projets, un lieu de rencontre convivial.  
Nous comptons sur vous !**

## Une association pour que l'école des enfants devienne le lieu de vie des parents.

### ➤ Qu'est-ce que l'OGEC ?

L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique donne à l'établissement scolaire son existence juridique et morale. La plupart des établissements catholiques ont comme support juridique une association de gestion organisée selon la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

### ➤ Quels sont les rôles de l'OGEC ?

L'OGEC et le chef d'établissement de l'école assument des responsabilités spécifiques et des responsabilités communes en maintenant des liens et une étroite collaboration essentiels.

L'OGEC est là pour assurer le fonctionnement de l'école au travers de :

- ❖ **la gestion du personnel** : l'OGEC assume les obligations et les responsabilités de l'employeur légal de tout le personnel, quelles que soient les fonctions des salariés dans l'établissement. Il doit s'assurer de l'application de la législation relative au droit du travail, à la sécurité sociale, à l'application des conventions collectives et des accords paritaires.
- ❖ **la gestion des locaux** : l'OGEC assume l'entretien de tous les bâtiments et du matériel, la sécurité des enfants et des locaux, les études des devis et les contrôles lors des travaux, la sollicitation des parents pour des travaux d'aide collectifs.
- ❖ **la gestion financière** : l'OGEC assume le suivi de la comptabilité et gère les différentes ressources perçues (subvention de la municipalité, contributions des familles, les systèmes de solidarité financière mis en place au sein de l'Enseignement Catholique, en particulier pour financer des projets immobiliers, les dons éventuels).

L'OGEC détermine ainsi le montant des contributions à demander aux familles qui en principe permettent de couvrir les cotisations imposées par l'UDOGEC, l'achat des fournitures et manuels scolaires.

#### ❖ **les démarches auprès des différents partenaires :**

- l'UDOGEC (Union Départementale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique) pour assurer la communication et l'application des documents.
- la municipalité pour négocier une convention municipale, un forfait communal, portant essentiellement sur les dépenses de fonctionnement, à parité avec l'enseignement public.
- l'agence pour l'emploi, les organismes de formation, la médecine du travail, pour le recrutement, la formation du personnel.

#### ❖ **l'organisation de manifestations** au cours de l'année pour apporter des ressources financières afin de permettre le fonctionnement de l'école :

- soirée dansante début février
- tombola et kermesse de l'école fin juin
- barbecue à la piscine d'été de Précigné (fin juillet)

## ➤ Qui compose l'OGEC ?

- ❖ **des membres bénévoles** : parents d'élèves, anciens élèves, amis de l'Etablissement scolaire, mettant leurs compétences et leur disponibilité à la disposition de l'Enseignement Catholique, ayant adhéré à l'objet de l'Association, acquitté leur cotisation et n'ayant eux-mêmes ou par personne interposée aucun intérêt direct ou indirect dans les résultats de l'association.
- ❖ **des membres de droit** qui incarnent le rattachement de l'établissement aux structures de l'Enseignement Catholique : représentant de la tutelle diocésaine ou congréganiste, président ou son représentant de l'UDOGEC de la Sarthe, président ou son représentant de l'APEL de l'école

Ne peuvent être membres de l'association les personnes rémunérées à quel que titre que ce soit et travaillant dans la ou les structures gérées par l'association,

**La vie dans une association est un moyen d'intégration, de communication, d'échange. Rejoignez nous !**



### Pour retrouver :

- des informations pratiques sur l'école
- les activités de vos enfants
- des albums photos
- l'actualité des 2 associations l'Apel et l'Ogec

*N'hésitez pas à aller visiter le site de l'école :*

**[ecolestjeanstjosephprecigne72.eclublog.com/](http://ecolestjeanstjosephprecigne72.eclublog.com/)**

### Pour nous contacter :

- tél : 02-43-95-56-89
- email : [ecstjoprecigne@wanadoo.fr](mailto:ecstjoprecigne@wanadoo.fr)



**Bonne rentrée à vos enfants et à bientôt,  
Les parents bénévoles de l'APEL et de l'OGEC.**